

Les commissions

L'Association Bretonne des Amis de Saint Jacques de Compostelle, dont le fonctionnement repose entièrement sur le bénévolat de ses adhérents, a créé 7 commissions chargées chacune de conduire les travaux relatifs aux objectifs visés par l'association. Ces commissions sont les suivantes :

- Commission **Chemins**
- Commission **Choeur**
- Commission **Communication**
- Commission **Hospitaliers**
- Commission **Internet** :
- Commission **Patrimoine**

Vous trouverez dans les pages de la présente rubrique une description de leur organisation et modes de fonctionnement, de leurs activités courantes ainsi que de leur programme d'actions.

Les responsables de Commissions sont bien entendu à votre disposition pour vous fournir tous renseignements que vous souhaiteriez.